

IA et Algorithmes de reconnaissance faciale : tempête éthique dans un verre d'eau !

avril 2019

Pr Roger GIL

Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle-Aquitaine

Une contestation éthique souffle sur les logiciels de reconnaissance faciale concoctés par les géants du net Microsoft, Google et Amazon. Après un premier coup de semonce en mai 2018, c'est le 15 janvier dernier que l'Union américaine pour les libertés civiles avec 85 ONG écrivait à ces trois firmes pour leur demander de ne pas vendre ces technologies aux gouvernements en raison des risques d'atteinte aux libertés publiques qu'il s'agisse de discrimination de migrants ou de minorités diverses qu'elles soient ethniques ou religieuses. Ces risques paraissent d'autant plus avérés qu'aucune règle nationale ou internationale n'encadre la mise en œuvre de ces techniques¹. En fait la firme Google avait pris les devants de manière adroite. En effet le 13 décembre 2018 elle publiait sur son blog un long texte décrivant son engagement en faveur du progrès social en Asie où Google engage de vastes moyens en intelligence artificielle pour diagnostiquer sur des images du fond d'œil, la rétinopathie diabétique en soulignant que 400 millions de personnes dans le monde ont un diabète, qu'un tiers a une rétinopathie diabétique qu'il faut diagnostiquer de manière aussi précoce que possible, malgré la carence en ophtalmomomogistes, afin de prévenir ses complications sur la vue. Cette action de santé publique se déploie d'abord en Inde et en Thaïlande. Et c'est à la fin de ce blog décrivant d'autres actions de Google en faveur du bien-être social, que Google affirme qu'elle est attentive à un développement de l'intelligence artificielle conforme à ses principes et à ses valeurs. Si les techniques de reconnaissance faciale portent de beaux objectifs comme la recherche de personnes disparues, par contre, ces techniques sont susceptibles d'abus et de conséquences néfastes qui conduisent Google à ne pas le diffuser en attendant d'autres développements technologiques et des règles d'utilisation. Et Google d'ajouter « à la différence de quelques autres firmes »². Effectivement Amazon est resté de marbre ! Aussi le 25 mars dernier 55 chercheurs internationaux en intelligence artificielle ont demandé à Amazon de ne plus vendre son logiciel d'analyse et de reconnaissance faciale aux forces de police³. En effet outre l'absence de toute réglementation concernant le respect des libertés publiques, ce logiciel baptisé *Rekognition* présente des imperfections inquiétantes : ainsi par exemple le logiciel dans sa version d'août 2018 faisait près d'un tiers d'erreurs pour distinguer une femme noire d'un homme noir⁴. En outre on apprenait le 26 juillet 2018 que le logiciel avait faussement considéré que les photographies de 28 membres du Congrès, républicains ou démocrates, hommes ou femmes, de tous âges, correspondaient à celles de 28 malfaiteurs poursuivis pour crimes !⁵ Les membres du Congrès noirs au nombre de 20% cumulaient 39% des erreurs d'identification. Amazon répondit que les protocoles d'utilisation du logiciel n'avaient pas été respectés. Malgré ces réserves, Amazon persiste et signe ! La firme propose

¹ Quentin Hugon ; Reconnaissance faciale : Amazon, Microsoft et Google sommés de ne pas vendre leur technologie aux Etats ; Le Monde, 16 janvier 2019 ; https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/01/16/reconnaissance-faciale-amazon-microsoft-et-google-sommes-de-ne-pas-vendre-leur-technologie-aux-etats_5409971_4408996.html

² *unlike some other companies*, in Kent Walker; Google in Asia; AI for Social Good in Asia Pacific; 13 décembre 2018. <https://www.blog.google/around-the-globe/google-asia/ai-social-good-asia-pacific/>

³ Bredan McDermid ; Reconnaissance faciale : 55 chercheurs demandent à Amazon de ne plus vendre son logiciel à la police ; Le Monde ; 4 avril 2019 ; https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/04/04/reconnaissance-faciale-55-chercheurs-demandent-a-amazon-de-ne-plus-vendre-son-logiciel-a-la-police_5445746_4408996.html

⁴ On Recent Research Auditing Commercial Facial Analysis Technology; 26 mars 2019; <https://medium.com/@bu64dcjrytwitb8/on-recent-research-auditing-commercial-facial-analysis-technology-19148bda1832>

⁵ *Jacob Snow* ; Amazon's Face Recognition Falsely Matched 28 Members of Congress With Mugshots; ACLU; 26 juillet 2018; <https://www.aclu.org/blog/privacy-technology/surveillance-technologies/amazons-face-recognition-falsely-matched-28>
©Roger GIL, IA et algorithmes de reconnaissance faciale : tempête éthique dans un verre d'eau; www.espace-ethique-poitoucharentes.org

à tout un chacun d'analyser images et vidéos, pour détecter des scènes, des objets, reconnaître des visages en fonction de son propre référentiel de visages, d'analyser les attributs de visages même inconnus comme la tranche d'âge, les poils du visage (*sic* !), les émotions et d'étudier leur évolution, de reconnaître des célébrités et de lire des textes inclus dans ces images, le tout pour des tarifs étudiés !⁶ De quoi susciter des flots de vocations de détectives privés !

Faut-il en sourire ou s'inquiéter ?

Faut-il se résigner à une utilisation débridée de ces logiciels de reconnaissance et d'analyse faciale tant dans le domaine public que dans le domaine privé. Hélas l'éthique dans ce domaine, comme dans d'autres, semble condamnée à s'essouffler en tentant de suivre les développements des sciences et des techniques. Quelques voix, on l'a vu, crient dans le désert ! Elles appellent à une volonté politique d'anticipation éthique. Nous en sommes encore loin !

⁶ Amazon Rekognition ; <https://aws.amazon.com/fr/rekognition/>